



Pas de nouvelles de creanciers depuis des années

Par **sylvainfiev69**, le **19/02/2010 à 21:18**

Bonjour, rnje n ai plus de nouvelles de creanciers(financo,lcl,accord) a qui je dois de l argent pour des credits a la conso depuis plusieurs années(4ou5 pour financo je crois). Exste t il un genre de prescription ou autre chose pour faire annuler la dette?A preciser: ils ont fait partie d un dossier de surrendettement devenu quaduc suite au non respect des echeances.Mais je le repete, pas de nouvelles depuis un long moment.

Par **Marion2**, le **19/02/2010 à 21:31**

Bonsoir,rnrnS'il n'y a pas de titre exécutoire, il y a prescription au bout de 2 ans.rnrnDonc, ne faites rien pour l'instant. Attendez de voir si on vous réclame quelque chose. A ce moment là, vous revenez nous voir, il faudra envoyer un courrier recommandé AR.rnrnCordialement.

Par **sylvainfiev69**, le **20/02/2010 à 10:03**

merci pour votre reponse mais quest ce qu un titre executoire exactement?

Par **Marion2**, le **20/02/2010 à 11:37**

Bonjour sylvain,rnrn Un titre exécutoire est une injonction faite par un tribunal et qui indique qu'un huissier est mandaté pour intervenir afin de récupérer les sommes duesrnrnBonne journée.

Par **sylvainfiev69**, le **20/02/2010** à **15:39**

merci de votre reponse,M. PASCAL